

FLEURISSEMENT. En route vers le label départemental

C'est parti pour le concours des villages fleuris!

Les agents communaux sont entrés en action ces jours derniers pour refaire les jardinières de la Bastide. La commune devra déposer son dossier de candidature avant le 22 mai prochain. Un intérêt particulier sera apporté à la qualité des végétaux plutôt qu'à la quantité.

Concernant les particuliers, les consignes sont les mêmes. Ils doivent se faire connaître auprès du jury communal, c'est-à-dire auprès de l'association « le Bouquet aux Mille fleurs » et Jean-Pierre Mitrasouf.

Le jardin ou le balcon fleuri doit impérativement être visible depuis la rue.

Le président du « bouquet »

donne des détails : « Nous avons choisi un thème cette année, ce sera le bleu. Nous avons privilégié les vivaces qui sont beaucoup moins gourmandes en eau et nous avons fait de pari de la couleur fleurs et feuilles. L'association a investi entre 1.000 et 1.200€ comme d'habitude. Avec Alexandre Delpech, le plus jeune des agents communaux, nous avons sélectionné des essences originales comme des bégonias dragons, des yeux de paons. Le traditionnel arbre à géraniums devant la Poste revient, ça fait partie des choses qui ne bougent pas ».

La Bastide sent bon le printemps.



Les agents communaux travaillent actuellement avec Francis Ducos, Lévignacais, en stage.